

Énoncé sur le [budget 2024-2025 d'Éric Girard](#) par le RSIQ

13 mars 2024

Des crises reconnues, mais aucune action posée

En septembre 2023, l'état de crise est reconnu par l'adoption unanime d'une motion à l'Assemblée nationale, soit celle de :

« Prendre acte de la hausse du nombre de personnes en situation d'itinérance depuis 2018 et de reconnaître qu'il y a crise de l'itinérance au Québec. »

Pour y répondre, le ministre des Finances cite dans son budget certaines interventions touchant le logement et l'itinérance qui se sont retrouvées dans la [mise à jour économique du Québec](#) de 2023. Néanmoins, aucune nouvelle somme n'a été annoncée dans le budget pour intervenir sur ces crises ou pour réduire la pauvreté de façon durable au Québec. Ce qui se dégage de notre analyse : bien que le gouvernement reconnaisse la situation, le budget ne permet pas d'avoir une vision à long terme pour la prévention de l'itinérance ou pour une sortie durable des crises qui nous affligent.

En lien avec [nos demandes en vue du budget 2024](#), rien n'a été annoncé afin de :

- Rehausser le financement pour le soutien communautaire en logement permanent et transitoire;
- Financer adéquatement les organismes communautaires en itinérance (maisons d'hébergement, refuges, travail de rue, insertion à l'emploi, écoles de la rue, logement transitoire, défense de droits, aide aux familles, aide aux populations LGBTQ2S+, aide aux personnes immigrantes, etc.);
- Comblent la coupure de financement imposée par le gouvernement fédéral dans le programme Vers un chez-soi;
- Comblent la non-indexation du financement de l'enveloppe du programme Vers un chez-soi;
- Rehausser le salaire minimum pour qu'une personne seule travaillant 35 heures par semaine sorte de la pauvreté;
- Assurer à tous.tes un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation.

Certaines revendications du RSIQ entendues, mais une réponse insuffisante

1. « Impliquer l'ensemble des ministères lors de l'exercice du budget de 2024 afin de lutter efficacement contre l'itinérance. »

C'est lors de la [mise à jour économique à l'automne 2023](#) que le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sont intervenus de concert pour faire face à la crise. Nous avons abordé la question dans [notre énoncé en novembre dernier](#). Pour sa part, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale investira 40 millions de dollars sur deux ans dans les banques alimentaires.

Toutefois, pour l'exercice du budget 2024, aucune somme spécifique provenant d'autres ministères n'est attribuée à la prévention et à la réduction de l'itinérance au Québec. Par exemple :

- Justice : pas de fonds attribué au programme d'accompagnement justice et intervention communautaire (PAJIC). La clientèle ciblée par le PAJIC regroupe les personnes qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité sociale, dont notamment, mais de manière non limitative, celles qui vivent une situation d'itinérance, d'instabilité résidentielle et/ou qui sont aux prises avec des problématiques de santé mentale et/ou de toxicomanie;
2. « Majorer l'ensemble des ressources partiellement exclues des prestations à l'aide sociale ainsi qu'indexer annuellement ce montant (notamment le revenu de travail permis, établi à 200\$ mensuel et qui n'a pas été augmenté ni indexé depuis 1999). »

Plutôt que d'augmenter le seuil de revenu de travail permis, le gouvernement a choisi de prévoir 10 millions de dollars sur cinq ans pour introduire un supplément de 10 % sur le revenu de travail des prestataires des programmes d'aide sociale et de solidarité sociale. Concrètement, dans un scénario idéal, une personne seule qui travaille deux jours par semaine au salaire minimum bénéficiera d'une majoration de sa prestation de 870 \$ sur une année.

On peut constater que l'impact de cette mesure est minime pour une personne sur une année. De plus, pour les personnes prestataires de l'aide sociale, elle rend difficile l'intégration de ce montant supplémentaire dans un budget personnel, étant donné qu'il s'appuie sur un pourcentage. C'est pourquoi nous recommandons de ne pas utiliser de pourcentage pour le calcul, mais d'augmenter les seuils de revenu de travail permis.

3. « Soutenir adéquatement l'action communautaire autonome par l'augmentation de son financement à la mission et le respect de son autonomie. Voir les revendications d'[Engagez-vous pour le communautaire](#) et de la campagne [CA\\$\\$H](#). »

Malgré l'annonce d'investissements destinés aux organismes communautaires, aucun n'est dirigé vers l'augmentation du soutien à la mission et du respect de l'autonomie des groupes.

4. « Financer le logement social à la hauteur des besoins, dès le budget 2024-2025. »
- Il n'y a pas de nouveaux investissements en logement social dans le budget 2024-2025;
 - 7,8 millions pour que les municipalités et offices d'habitation puissent continuer de répondre aux besoins urgents des ménages se retrouvant sans logis à l'approche du 1er juillet pour un an. Nous sommes inquiets pour les années à venir puisqu'aucune somme n'est prévue après 2024-2025;
 - 153,3 millions pour la rénovation des HLM sur quatre ans, ce qui double le montant alloué annuellement (voir le communiqué de la Fédération des locataires de HLM du Québec).
5. Plan de lutte à la pauvreté

Le RSIQ [a déposé un mémoire dans le cadre des consultations sur le plan de lutte à la pauvreté](#). Ce mémoire soulignait l'urgence d'augmenter les prestations directes aux personnes pour réduire le nombre de personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance. Malheureusement, rien dans le présent budget ne concerne l'augmentation suffisante des revenus des personnes qui n'arrivent pas à couvrir leurs besoins de base. Par

conséquent, dans les années qui viennent, il est probable que le Québec ne réussisse pas à prévenir et à réduire le nombre de personnes qui se retrouveront à la rue.

Étant donné que le plan de lutte à la pauvreté n'a pas encore été publié, le détail des mesures qu'il contiendra n'est pas connu à ce jour. Néanmoins, le tableau C.27 du plan budgétaire nous permet de formuler des hypothèses sur le contenu du plan de lutte à venir. Il semble clair que nous aurons encore du travail à faire pour nous assurer que ce plan permette d'augmenter les revenus des personnes en situation de pauvreté au Québec.

Un investissement de 784,4 M\$ pour réduire la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale

Dans le cadre du budget 2024-2025, le gouvernement souhaite poursuivre ses efforts afin de réduire davantage les écarts socioéconomiques et de favoriser une société plus inclusive.

Avec les sommes déjà comptabilisées dans les autres sections du présent budget, le montant additionnel investi sur cinq ans pour soutenir davantage les personnes démunies et favoriser leur intégration sociale s'élève à 784,4 millions de dollars.

En plus d'aider les personnes les plus démunies, ces investissements auront des effets positifs sur la croissance économique.

Investissements pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale (en millions de dollars)

	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	Total
Assurer la continuité des services de transport pour les personnes à mobilité réduite	-9,7	-62,0	-66,6	-71,2	-76,1	-285,6
Poursuivre l'aide offerte par le programme Allocation-logement	-60,3	-74,9	-65,6	—	—	-200,8
Financer des actions dans les communautés	-39,5	-27,5	-23,8	-23,8	-21,4	-136,0
Favoriser l'intégration sociale et professionnelle	-18,0	-18,0	-16,1	-14,9	-15,0	-82,0
Soutenir l'aide alimentaire	-36,8	-18,3	-8,3	-8,3	-8,3	-80,0
TOTAL	-164,3	-200,7	-180,4	-118,2	-120,8	-784,4

Nous tenons à souligner que la réduction de la rente de retraite sera complètement éliminée pour les aînés en situation d'invalidité qui atteignent l'âge de 65 ans, ce qui représente une hausse de la rente pouvant atteindre 3 930 \$ par année.

Réaction des partenaires

[FRAPRU](#)

[Table nationale des CDC](#)

[Regroupement des Auberges du Cœur du Québec](#)

[Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles \(TRPOCB\)](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

[Fédération des locataires de HLM du Québec](#)

[Réseau québécois des OSBL d'habitation \(RQOH\)](#)

[RQ-ACA](#)